

[Traduction]

LE CANADIEN NATIONAL

LA STABILITÉ FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

M. Geoff Wilson (Swift Current-Maple Creek): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Je suis inquiet pour avoir lu des articles de journaux qui annoncent aujourd'hui ce qu'on pourrait appeler les difficultés financières du CN. En fait, le mot «insolvabilité» a été lancé. Le ministre peut-il rassurer la Chambre sur la stabilité financière du CN?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, je peux certes rassurer la Chambre à ce sujet. Je le répète, l'article qui a paru aujourd'hui dans le *Globe and Mail* est non seulement grossièrement inexact et irréflecti, mais encore alarmiste et peut-être préjudiciable.

Je puis assurer au député que le CN doit certes relever des défis avec la diminution du trafic et l'évolution des tendances du transport, mais ces défis ne sont pas le lot exclusif du CN. Je puis assurer aussi au député que le CN n'est pas insolvable. En fait, son plan quinquennal fait état d'une réduction de sa dette corporative. Compte tenu du fait que le CN jouit d'une cote de crédit très élevée sur le marché international des obligations, il a toutes les raisons . . .

M. Broadbent: Socialiste!

M. Mazankowski: Il a toutes les raisons de croire que cette cote se maintiendra à l'avenir.

TERRA TRANSPORT—LE MORATOIRE IMPOSÉ SUR LES AUGMENTATIONS DE TARIFS

L'hon. William Rompkey (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports et porte sur Terra Transport. Il sait que la CCT a imposé à la société d'énormes augmentations de tarifs. Il sait également que le cabinet a imposé un moratoire sur ces augmentations, car, si on les autorisait, ce serait pour ainsi dire signer l'arrêt de mort des services ferroviaires de Terre-Neuve. Je veux savoir si le ministre ne va pas autoriser par la bande ce qui a été refusé directement, je veux dire l'augmentation des tarifs. Le ministre peut-il nous affirmer qu'il existe un moratoire et nous dire s'il sera maintenu?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'attends toujours le rapport final, mais je pense que le député sait que nous avons l'obligation de respecter une disposition législative qui prévoit que les tarifs des transports doivent être compensatoires. La question a été examinée dans cette optique. J'attends les recommandations finales de la CCT.

Questions orales

LES DISCUSSIONS DU MINISTRE AVEC LES SYNDICATS

L'hon. William Rompkey (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur le Président, la question supplémentaire que je désire poser au ministre a déjà été soulevée. Il a dit qu'il y avait eu des consultations et qu'il avait parlé aux syndicats.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. La question!

M. Rompkey: Pourrait-il nous dire avec quels syndicats, nationaux ou provinciaux, il a discuté de la situation de Terra Transport? Nous voulons être sûrs que le ministre se bat pour conserver les 800 emplois en cause.

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai non seulement eu des entretiens avec les syndicats, mais j'ai également parlé au ministre de la Justice qui est hautement considéré par le mouvement syndical à St. John's et dans l'ensemble de Terre-Neuve.

Des voix: Qui?

M. Mazankowski: Je peux garantir au député que . . .

Des voix: Bravo!

● (1450)

M. Mazankowski: Je peux garantir au député que les syndicats apprécient le travail que le ministre de la Justice et moi-même faisons. Ils ont bon espoir d'être traités équitablement.

* * *

L'ÉNERGIE

LA HAUSSE DES PRIX DE L'ESSENCE

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le 28 mars 1985, lorsque nous débattions l'Accord de l'Ouest, la ministre a tenu les propos suivants qui sont rapportés à la page 3473 du Hansard:

Si le député de Vancouver-Ouest (M. Waddell) a raison et que la déréglementation fasse baisser les prix, évidemment les conditions seront propices à la baisse des prix de l'essence. Ces prix ne vont certainement pas augmenter dans un marché à la baisse.

A part les hausses de taxe, qu'est-ce qui fait augmenter les prix de l'essence dans un marché à la baisse? Qu'entend faire la ministre pour protéger les consommateurs canadiens?

Des voix: Bravo!

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, voilà une question qui intéresse vivement les consommateurs. Pour répondre au député, la hausse du prix de l'essence, qui inquiète les consommateurs, est attribuable, bien sûr, aux taxes que les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les municipalités ont imposées sur l'essence. Je lui signale que ces taxes permettent de payer les services sociaux que réclament les Canadiens.